

**NOTE D'INFORMATION N°05/2022
AUX RESIDENTS ET AUX FAMILLES
EHPAD Les 4 Provinces d'Élisabeth Vézard**

Par arrêté du Président du Conseil Départemental en date du 14 Avril 2022, les tarifs journaliers applicables à :

 **Site de Barenton** à compter du 1^{er} Mai 2022

Tarifs HEBERGEMENT plus et moins de 60 ans :

- Hébergement Permanent : 52.04 €
- Hébergement avec hospitalisation de + 72 h : 32.04 €
- Hébergement avec Hospitalisation Psychiatrique de + 72 h : 37.04 €
- Hébergement avec réservation avant l'admission ou absence : 40.76 €

 **Site Le Teilleul** à compter du 1^{er} Mai 2022

Tarifs HEBERGEMENT plus et moins de 60 ans :

- Hébergement Permanent : 56.52 €
- Hébergement avec hospitalisation de + 72 h : 36.52 €
- Hébergement avec Hospitalisation Psychiatrique de + 72 h : 41.52 €
- Hébergement avec réservation avant l'admission ou absence : 45.24 €

 **Tarifs DEPENDANCE des 2 sites :**

Groupe GIR	Tarif de La Dépendance	Partie prise en charge Par le Conseil Départemental (APA)	Partie restant à la charge Du Résident
GIR 1 – 2	22.17 €	Montant de l'APA : 16.20 €	Ticket modérateur : 5,97 €
GIR 3 – 4	14.07 €	Montant de l'APA : 8.10 €	Ticket modérateur : 5.97 €
GIR 5 – 6	5.97 €	NEANT	Ticket modérateur : 5.97 €
/			Moins de 60 ans : 17.49 €

Soit par jour pour les plus de 60 ans

 **Soit : 52.04 €+ 5.97 € = 58.01 € par jour - EHPAD de Barenton**

 **Soit : 56.52 €+ 5.97 € = 62.49 € par jour - EHPAD Le Teilleul**

Soit par jour pour les moins de 60 ans

 **Soit : 52.04 €+ 17.49 € = 69.53 € par jour - EHPAD de Barenton**

 **Soit : 56.52 €+ 17.49 € = 74.01 € par jour - EHPAD Le Teilleul**

Fait à Barenton, le 29 Avril 2022

Le Directeur Adjoint

M. Éric THIEBE

